

SM le Roi : conforter l'opération électorale par la participation démocratique

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-08-2007 13:08:14

SM le Roi Mohammed VI a affirmé que le vote est l'un des éléments clés de la citoyenneté responsable, soulignant qu'afin de conférer à l'opération électorale une forte charge et un caractère pérenne, il est nécessaire de la conforter par la participation démocratique.

Dans un discours adressé, lundi soir, à la nation à l'occasion du 54-ème anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, qui intervient à deux semaines des élections législatives du 7 septembre, SM le Roi a ajouté que cette participation "ne se réduit pas à l'opération de vote le jour du scrutin", mais implique plutôt "le devoir de s'investir en permanence dans les chantiers de développement et de citoyenneté".

"En exprimant vos suffrages, vous ne faites pas que choisir celle ou celui qui vous représentera pour les cinq années à venir. Vous définissez également votre avenir, celui de vos enfants et de votre pays", a souligné le Souverain à l'adresse des citoyens.

C'est pourquoi, a insisté SM le Roi, "vous ne devez pas hypothéquer votre devenir en vendant vos voix et vos convictions à ceux qui sont dépourvus de conscience et indignes de confiance. Car agir de la sorte s'apparente à une abdication coupable et condamnable de votre droit constitutionnel au vote libre. Ce serait également un renoncement inacceptable à l'honneur de votre citoyenneté et à votre dignité".

SM le Roi a invité les citoyens à s'impliquer dans l'action politique noble afin d'élargir la participation populaire dans le processus de développement, affirmant que quiconque ne fait pas de la politique vertueuse fondée sur la citoyenneté engagée, sera manipulé par la politique vicieuse qui l'instrumentalisera par divers procédés mystificateurs, à des fins détestables: opportunisme ou nihilisme inacceptable, extrémisme, fanatisme ou terrorisme abject et condamnable.

Le Souverain a appelé les partis politiques, les citoyens, les acteurs de la société civile, les autorités, les institutions à s'armer de civisme et à se prévaloir de la force de la loi pour s'opposer aux manipulateurs des élections.

"Il n'y a pas de place aux pratiques illégales, dans quelque domaine que ce soit, et par qui que soit ", a réaffirmé SM le Roi, soulignant qu'"ensemble, nous devons nous engager dans une lutte sans relâche contre la corruption et la prévarication, l'abus de pouvoir et de biens sociaux, les féodalités rentières, les rapines et la pratique de partage des butins".

S'adressant aux partis politiques, SM le Roi a rappelé qu'il ne peut y avoir de vraie démocratie en l'absence de partis forts et aptes à assumer la responsabilité qui leur incombe de faire des élections une compétition loyale entre des projets de société, et non une occasion pour engager des combats personnels ou se livrer au jeu de la démagogie.

Le Souverain a appelé à cet égard les formations politiques et les candidats à oeuvrer sur le terrain pour sensibiliser les électeurs et les inciter à participer aux élections, en leur proposant des programmes clairs et réalisables, les exhortant à respecter la libre volonté populaire et à veiller à ce que le scrutin "soit irréprochable, lavé de tout soupçon, à l'abri de tous les montages et combinaisons artificiels et les calculs étriqués".

SM le Roi a adressé à nouveau Ses Instructions au gouvernement pour que, tout au long des différentes étapes de l'opération électorale, il continue à observer une stricte neutralité et à faire valoir la primauté de la loi, par une forte dissuasion et une ferme répression de toutes les infractions.

Le Souverain a, d'autre part, indiqué que les prochaines élections apporteront un nouvel acquis, celui de la généralisation du droit de participation au scrutin, sur le territoire national, en l'étendant à toutes les générations de la communauté marocaine résidant à l'étranger.

SM le Roi a insisté également sur le rôle déterminant qui revient à la Justice pour préserver l'inviolabilité du scrutin et combattre la fraude, sous toutes ses formes, affirmant qu'il incombe aux magistrats de se prononcer sur la régularité du scrutin, dans toutes ses phases, et ce, en coordination avec l'ensemble des autorités publiques auxquelles la loi a confié la responsabilité d'organisation du scrutin et du contrôle de sa régularité.

Il appartient également à la Justice, notamment le Parquet, de faire preuve d'une vigilance et d'une mobilisation accrues, a ajouté le Souverain, soulignant que le Ministère Public doit diligenter les investigations nécessaires avec toute l'objectivité et toute l'impartialité voulues, concernant les plaintes et les recours.

Quant au pouvoir de statuer sur ces litiges, a insisté SM le Roi, il est du ressort des magistrats, affirmant que les Juges doivent se prononcer avec l'indépendance, la célérité, la probité, et la fermeté requises.

SM le Roi a en outre fait remarquer que les prochaines élections exigent, pour réussir, que les médias et les différents acteurs de la société civile, s'investissent de façon responsable dans l'effort de sensibilisation des citoyens, ainsi que dans le suivi et l'observation du scrutin, aux côtés des différentes instances concernées, chacune dans son domaine de compétence, avec au premier rang le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme.

SM le Roi a, par ailleurs, rappelé que la Révolution du Roi et du Peuple a constitué une véritable épopée historique, pour la liberté de la patrie et des citoyens, ajoutant que c'est "grâce aux immenses sacrifices consentis par la génération du nationalisme que nous avons libéré et unifié, les uns après les autres, les différentes parties du territoire du Royaume".

Et d'affirmer : "Nous voilà aujourd'hui engagés dans le même combat contre toute tentative de porter atteinte à notre souveraineté et notre intégrité territoriale. De même, Nous conduisons avec autant d'assurance que de fermeté, la marche du renouvellement de cette révolution".

MAP